Toulouse, le 12 février 2015 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce aujourd'hui le renforcement significatif de la propriété intellectuelle de MASTERFLOW®, son système d'injection de ciment orthopédique haute performance.

Prenant appui sur un ensemble de technologies uniques et innovantes, ce nouveau dispositif garantit une précision, un contrôle et une sécurité optimale lors de l'injection de ciment pour le traitement des fractures vertébrales. En plus de son démultiplicateur hydraulique de pression, ingénieusement conçu pour injecter sans effort un ciment haute viscosité à travers une aiguille de petit diamètre, l'une des principales caractéristiques de l'appareil est l'utilisation d'une membrane sans inertie assortie d'un bouton d'arrêt rapide permettant à l'utilisateur d'interrompre instantanément l'injection et ainsi considérablement diminuer les incidences de fuites extra-vertébrales de ciment.

Pas moins de 18 demandes de brevet ont été déposées à travers le monde afin de protéger ces fonctionnalités innovantes, un grand nombre d'entre elles ayant maintenant abouti à la délivrance de brevets dans les principaux pays européens, aux Etats-Unis et en Chine, ainsi qu'au Japon, au Canada, en Australie, en Corée du Sud et en Russie.

« Notre stratégie de propriété intellectuelle est la pierre angulaire de notre processus de gestion de l'innovation. L'obtention de brevets dans un nombre si important de pays clés démontre très clairement la valeur de la technologie

qui sous-tend
le système MASTERFLOW®.
Cela
confirme
également l'espoir que nous plaçons
dans le futur
succès
de ce nouveau dispositif
»
, a déclaré Vincent Gardès, CEO de VEXIM.

A propos de VEXIM, La microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux, créée en 2006. Elle s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Bénéficiant du s outien financier de l'actionnaire historique
, Truffle
Capital
[1]
, ainsi que
d'aides publiques OSEO, VEXIM a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa hauteur initiale et restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale.
La Société compte actuellement 60
employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse et au Royaume-Uni ainsi que de distributeurs notamment en
Argentine, Taiwan, Belgique, Afrique du Sud, Colombie, Panama, Venezuela, Chili, Pérou et Équateur et dans les pays suivants où l'enregistrement du produit est en cours : Mexique, Brésil.

VEXIM est cotée sur le marché Alternext à Paris depuis le mois de mai 2012.

Pour de plus amples informations, visitez : www.vexim.com

SpineJack® [2] , implant pour le traitement des fractures vertébrales

L'avantage majeur du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en 30 minutes environ, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029
.